

LA VIE DU CSE DANS LES STRUCTURES DE MOINS 50 SALARIÉS



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieux & dates

Marseille

28/05/2020

Le Comité social et économique (CSE) est la nouvelle instance de dialogue entre employeur et salariés au sein d'une entreprise d'au moins 11 salariés.

Le CSE fusionne et se substitue à toutes les autres instances représentatives du personnel.

Nous vous proposons de connaître ses attributions, son fonctionnement et les moyens d'actions pour les structures de moins de 50 salariés tout particulièrement

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Directeurs(trices), président(e)s, responsables RH, titulaires d'un mandat au candidat....

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les moyens existants pour appliquer et faire respecter les droits et les obligations des représentants du personnel et de l'employeur
- Eviter les contentieux et prévenir les conflits
- CSE comme un nouvel outil pour le dialogue social

CONTENU

- Les attributions légales du CSE: la présentation des réclamations individuelles et collectives, la promotion de la santé, la sécurité et les conditions de travail, les interventions auprès de l'inspection du travail, les attributions spéciales, la négociation d'accords d'entreprises ou d'établissements en l'absence de DS
- Le fonctionnement et les moyens d'action du CSE : désignation d'un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, heures de délégation, liberté de déplacement et de circulation, formation en santé, sécurité et conditions de travail, réunions avec l'employeur, droit à un local....
- La protection des membres du CSE : le statut protecteur, le délit d'entrave